

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL N° 40

COMPTE RENDU DU 12 DECEMBRE 2025

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 5 décembre 2025, s'est réuni le vendredi 12 décembre 2025 à 8h30 à St Didier-sur-Chalaronne sous la Présidence de Paul Ferré.

Election d'un secrétaire de séance

26 votants

Le Comité Syndical, par 26 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, DESIGNER Monsieur Alban Bernard, secrétaire de séance.

POINTS SOUMIS A DELIBERATION

1. Approbation du compte-rendu du Comité Syndical n° 39 du 14 novembre 2025,

Le procès-verbal du dernier comité syndical est soumis à approbation.

26 votants

Le Comité Syndical, par 26 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, APPROUVE le procès-verbal du comité syndical du 14 novembre 2025.

2. Délibération évolution des tarifs 2026 de la Redevance Incitative.

Le Comité Syndical est invité à délibérer sur le pourcentage d'évolution des tarifs de la redevance incitative.

Monsieur Ferré soumet au comité syndical l'évolution validée en bureau concernant la tarification



Abonnement
au service du Smidom
(dossier et déchèterie) C

Abonnement A1 : Abonnement au service dossier et déchèterie : (en fonction du nombre de personnes au foyer et du type de logement) : augmentation de 3%

	abonnement A 1	par an		% augm.
	Service Smidom et déchèterie	2025	2026	
Maison individuelle	1 pers	27,6	28,50	3%
	3 pers	56,88	58,60	3%
Collectif	1pers	19,44	20,00	3%
	3 pers	45,36	46,70	3%



Abonnement A2 : Abonnement au service collecte sélective : (en fonction du nombre de personne au foyer)- Augmentation de 5%

abonnement A2		par an		
	Service collecte sélective	2025	2026	% augm.
Maison individuelle	1 pers	20,88	21,92	5%
	3 pers	43,08	45,23	5%
Collectif	1pers	14,76	15,50	5%
	3 pers	34,32	36,05	5%

Le pourcentage d'augmentation prend en compte les éléments suivants :

-Hausse du taux de refus, mise en place des colonnes de tri cartons, Collecte verre et papier en régie à compter du 1er avril



Abonnement A3 : Abonnement au service ordure ménagère- Hausse selon la fréquence et le type de collecte

Abonnement A 3	par an		
Service OMR	2025	2026	% augm.
C 1	34,20 €	35,60 €	4%
C 2	22,01 €	22,67 €	3%
PAV	12,85 €	12,98 €	1%



Abonnement L1 : Prix au litre- augmentation de 3%

Prix au litre	par an		
	2025	2026	% augm.
	0,05 €	0,0515 €	3%

Tarifs collectivités administrations au litre :

Proposition de passer de 0.032cts/litre à 0.035cts

Tarifs professionnels en déchèterie :

Pas d'augmentation en 2025, augmentation proposée de 4%

Le comité syndical est invité à approuver les nouveaux tarifs pour 2026.

Le comité syndical par 25 voix pour, 1 voix contre et 0 abstentions, APPROUVE les nouveaux tarifs pour 2026.

3. Délibération extinction de créance

Monsieur Ferré invite le Comité Syndical à constater l'extinction de créances pour un usager pour un montant total de 102.09€.

Le Comité Syndical, par 26 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, APPROUVE l'extinction de créance.

Le secrétaire de séance

Bernard Alban

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bernard Alban', written over a horizontal line.

Le Président

Paul Ferré

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Paul Ferré', written over a horizontal line.